

Au Cap SiZUN ... comme ailleurs :

pas de mémoire, pas de formation : pas d'avenir !

D'autres intervenants ont déjà souligné la nécessité d'éviter à tout prix la désertification scolaire dans les territoires périphériques au profit de la métropolisation des moyens de formation. Le pays du Cap Sizun est emblématique à cet égard, étant le plus excentré tant des centres de développement du département et de la Région Bretagne qu'à foriori de ceux de notre pays. Les projets de suppression annoncés en grande pompe relèvent d'une volonté politique se proposant, au mépris des citoyens contribuables de saborder le système public d'éducation quitte à le livrer sans vergogne à la privatisation.

Il s'agit de sortir de cette logique qui va à l'encontre des principes fondateurs de la République et en particulier de celui qui prône l'égalité de tous les citoyens eu égard leur droit à l'éducation et à la formation. Faut-il rappeler ici que ces droits ont été chèrement acquis et qu'il n'y a pas lieu de se ranger derrière les bannières de la bien-pensance ambiante selon laquelle tout ceci est obsolète et relève d'un autre âge.

Les luttes de nos prédécesseurs (photos ci-dessous) gravées dans le marbre, notamment en ce lycée créé sous la pression exercée à la libération par des militants résistants, dédié comme par hasard à Jean Moulin et localisé au 27 rue de la République nous invitent à la réserve. Elles incitent pour le moins au respect de l'outil dont nous avons hérité et au mieux à une démarche constructive tournée vers l'avenir et le bien public. L'avenir de nos enfants et celui de notre pays en dépendent directement.



Les « pères fondateurs » du LEP Jean Moulin

Albert Trividic, instituteur public Résistant :

un des protagonistes de cette création

Ces éléments étant rappelés, il convient désormais d'adopter une démarche de progrès dépassant la seule volonté du maintien de l'existant et de la sauvegarde des acquis. C'est en réalité le développement du pays capiste qu'il s'agit de promouvoir en rénovant les filières de formation afin que les forces vives et l'intelligence de nos jeunes puissent aussi s'exprimer dans ce terroir. Sur de telles perspectives, il est désormais nécessaire :

1. D'obtenir des pouvoirs publics **le maintien** de la filière existante pour un laps de temps suffisant pour que les débutants de la prochaine rentrée (pris en otages) bénéficient de leur environnement initial pour parvenir aux diplômes postulés.

2. De mettre à profit cette période pour faire l'étude prospective de **filières professionnalisantes** envisageables dans le contexte local ou (et) sans un contexte plus large. Cette étude impliquerait la constitution d'un groupe de travail dûment mandaté par les autorités académiques et territoriales, rassemblant bien au-delà des acteurs du système éducatif toutes les compétences des collectivités territoriales concernées, celles des acteurs économiques et des chambres consulaires, celles des associations citoyennes et socio-éducatives et celles de personnalités extérieures...

3. D'obtenir du Conseil Régional, si prompt à sévir dans le cas qui nous préoccupe, une **subvention annuelle pour une étude de projet**. Un tel projet ne pourra être mené à bien que si on fonde les choix sur un état des lieux établi par une structure extérieure indépendante c'est-à-dire un bureau d'études spécialisé en stratégie de formation professionnelle. Ce sera au groupe de travail d'établir le cahier des charges correspondant. Il devra être tenu régulièrement informé de l'état d'avancement de l'étude et finalement il devra arrêter les choix stratégiques à proposer aux autorités, dans le temps imparti.

4. D'évoquer à titre prospectif quelques **champs de réflexion** faisant référence, autant que faire se peut, aux spécificités locales du Cap Sizun et alentours (ceci étant proposé en pleine méconnaissance des capacités d'accueil du Lycée dans sa configuration actuelle) :

- a. Une filière «**Bois-Matériaux** » : entretien, sauvegarde et valorisation du patrimoine maritime, matériaux de construction, matériaux composites, matériaux d'avenir, peintures et produits de ravalement, équipements hôteliers.
- b. Une filière « **Tourisme-Hôtellerie-Entretien résidences secondaires** »
- c. Une filière : « **Bioproduits : production et valorisation** » : agriculture biologique, algues marines et autres bio-produits de la mer.

Yvonne Bouër –Trividic , le 28-01-2018
